

nir leur beurre en Angleterre dans une condition parfaite. Les fabricants de beurre devaient profiter de ces avantages autant que possible en expédiant le beurre frais aussitôt manufacturé, empaquetant le beurre dans une boîte carrée d'une contenance de 56 lbs. et le recouvrant de papier parchemin qui ne pèse pas moins de 40 lbs. à la rame. Ce papier devrait être trempé préalablement dans de l'eau fortement salée. On devrait se servir pour cela d'eau de source pure. Il faut recouvrir le beurre entièrement d'un bout à l'autre et sur les côtés avec une double couche de ce papier parchemin, afin de prévenir le goût de bois. Les couvercles cloués sont préférables aux couvercles vissés, mais les couvercles à crampons sont aussi reçus maintenant avec faveur. Il serait bien à désirer que l'on se servit de boîtes canadiennes uniformes. Nous avons trop de manufactures fabricant différentes sortes de boîtes.

En concluant, je dois féliciter les membres de votre Association de ce que le beurre de choix de Québec n'est aujourd'hui inférieur à aucun autre dans l'opinion des acheteurs anglais. Les exportateurs n'éprouvent aucune difficulté à obtenir un plus haut prix pour le beurre de choix de Québec que pour le beurre de choix d'Ontario. Si vos fabricants de fromage voulaient donner le même soin à la manufacture et à l'exportation du fromage nous ne voyons aucune raison pour que le fromage de Québec n'occupe pas la même position sur le marché anglais et n'obtienne même un plus haut prix que celui d'Ontario.

Formant des souhaits chaleureux pour la prospérité de votre Société,

Je vous prie de me croire,

Votre tout dévoué,

ARTHUR HODGSON,

Président de l'Association de beurre et de fromage

#### RAPPORT DE M. WILLIAM PARENT.

M. E. Castel, S, S. I. L.

Monsieur le Secrétaire.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon neuvième rapport comme inspecteur du syndicat de fromageries No. 1 du comté Yamaska, division No. 5 de la Province de Québec, pour l'année 1899. J'ai commencé mes inspections le 3 mai et les ai terminées le 13 Novembre dernier, période de plus de 6 mois durant laquelle j'avais 23 fabriques syndiquées à visiter et des fabricants à instruire.